

L'ACCeS présente ses dessins animés au Mifa

TÉLÉVISION. A l'occasion du Mifa, l'Association des chaînes conventionnées éditrices de services fait le point sur les productions animées de ses adhérents.

A l'occasion du Festival international du film d'animation d'Annecy et du Marché international du film d'animation, l'Association des chaînes conventionnées éditrices de services annonce les productions en cours et diffusions à venir, dans un communiqué le 12 juin. Selon les chiffres du CNC, l'investissement des chaînes thématiques payantes (hors Canal+, mais avec ses chaînes thématiques) dans la production audiovisuelle aidée est de 396,2 millions d'euros depuis 2007 dont 45,1 millions d'euros en 2016, rappelle l'ACCeS, précisant qu'elles ont investi 63,64 millions d'euros dans la production audiovisuelle de programmes d'animation depuis 2007 dont 8,04 millions d'euros en 2016. Elles ont commandé 1 423 heures de programmes d'animation depuis 2007. Après "Mère et



Tiji diffusera la nouvelle série animée "Arthur et les Minimoys" (EuropaCorp, Studio 100).

filles (saison 4, coproduction Disney, Yaka et J2F) lancée depuis avril sur Disney Channel, la chaîne du groupe américain proposera "Like Me" (saison 2, coproduction entre Disney et R-Lines, en cours de production). "Ella Oscar et Hoo", adaptation (pour Piwi+ / Normaal Animation), des albums créés par Théo de Marcousin et Michaël Dudok De Wit est en production, tout comme "Le Grand Méchant Renard" (TéléTOON+, Folivar) qui raconte les mésaventures d'un jeune renard maladroit et sera diffusé à partir de décembre. Canal J-Gulli proposeront la saison 2 de "Sonic Boom", produite par Technicolor,

une série inspirée du jeu vidéo créé par Sega. Parmi les créations financées par les chaînes thématiques payantes, de nombreuses sont des adaptations de la littérature française à l'instar de la série d'animation franco-britannique "Les Pyjamasques", produite par Entertainment One, Frog Box et TeamTo pour Disney à partir de la série de livres signés Romuald Racioppo. Deux autres saisons sont en cours de production. Autre titre phare, "La Cabane à histoires" (saison 2) est en cours de production pour Piwi+ et produite par Dandeloo. Toujours pour Piwi+, "Non-Non" est produite par Autour de Mi-

nuit et s'inspire des livres de Magali Huche. "Titeuf", héros de Zep, adapté en animation par Go-N Productions, reviendra en 4e saison sur Canal J à la rentrée tandis que la saison 2 des aventures de "Ariol" sera à découvrir dès septembre sur Piwi+ (Folimages). A la rentrée 2018, "Les Légendaires" s'animeront sur Canal J (Technicolor). Mais avant cela, Tiji diffusera la nouvelle série animée "Arthur et les Minimoys" (EuropaCorp, Studio 100). La rentrée verra le retour de la série culte "Oggy et les cafards" pour sa 5e saison sur Canal J (Xilam). Cette série est actuellement diffusée dans 150 pays. Autre succès à l'export, "Mon Chevalier et moi", produite par TeamTo, qui a été vendu à Cartoon Networks aux Etats-Unis. Parmi les séries innovantes, citons "Kaeloo" (saison 4, Télétoon, Cube) ou "Petit Poilu" (Moving Puppet, Planet Nemo).

Les médias Altice regroupés en un seul site

C'est dans un nouvel immeuble situé dans le 15^e arrondissement de Paris, à proximité du nouveau siège du ministère des Armées, que l'ensemble des médias (presse écrite, moyens audiovisuels) du groupe Altice de Patrick Drahi, aménagera à la fin de cette année. Ce grand immeuble de 5 à 7 niveaux, qui vient d'être construit par le cabinet d'architecte Willmotte, est l'un des quatre bâtiments d'un complexe flamant neuf baptisé Quadrans, réalisé dans le cadre d'un réaménagement du site du quartier Balard.

La Dépêche du Midi : une affaire familiale

Jean-Michel Baylet, qui a dû quitter ses fonctions ministérielles en mai dernier, retrouve son siège de PDG du groupe La Dépêche du midi, qu'il occupa de 1995 à 2016. Son ex-épouse Marie-France Marchand-Baylet, qui lui avait succédé à la tête du groupe durant l'exercice de ses fonctions de ministre, a été nommée vice-présidente. De plus, son plus jeune fils Jean-Benoît Baylet, déjà directeur délégué, fait son entrée au conseil d'administration, aux côtés de son frère Jean-Nicolas Baylet, DG et directeur de la publication du quotidien toulousain. Ce groupe de presse familial se compose de 6 quotidiens, dont La Dépêche, Le Midi libre, Le Petit Bleu, et Midi Olympique.

Le prix Albert-Londres solidaire avec Taha Siddiqui

Taha Siddiqui, correspondant de France 24 au Pakistan, co-lauréat du prix Albert-Londres en 2014, fait état de menaces et de pressions dans l'exercice de son métier de la part des autorités pakistanaises, indique le prix Albert-Londres dans un communiqué. "Dans un climat où règnent disparitions et tentatives d'enlèvement des journalistes, il vient de prendre une décision courageuse, celle de mettre sur la place publique son histoire en portant plainte contre les autorités de son pays pour "harcèlement", précise l'association du prix Albert-Londres qui lui manifeste sa totale solidarité.

Netflix se fait une place dans les offres du groupe Altice en France dès le 13 juin

AUDIOVISUEL. Les clients Altice vont dorénavant avoir accès à Netflix, un changement stratégique pour le groupe présidé par Patrick Drahi.

Altice annonce un partenariat pluriannuel avec Netflix, qui permettra aux clients d'Altice de profiter des contenus de Netflix sur tous leurs écrans en France, au Portugal, en Israël et en République Dominicaine, indique le groupe présidé par Patrick Drahi, dans un communiqué le 12 juin. Cet accord avec Netflix fait suite aux investissements d'Altice dans le sport et les contenus,

avec notamment les créations originales d'Altice Studio, l'acquisition de droits pour des séries et films, ainsi que des partenariats de distribution nationaux ou mondiaux. La France sera le premier pays dans lequel Altice lancera Netflix. Le service sera proposé dans les offres SFR Family!, à partir du 13 juin. Le déploiement se poursuivra dans les autres pays d'Altice courant

2017, précise le communiqué. C'est un changement de taille, car Altice mettait auparavant son offre SVOD en avant. Dorénavant, les abonnés SFR Family! auront accès gratuitement à Netflix pendant six mois, puis son accès deviendra une option payante (de 7,99 à 11,99 euros par mois selon le nombre d'écrans). Netflix sera offert un mois aux autres clients.